



### Opportunités d'engagement

#### **Chrome – la Commission européenne va organiser une session d'information et recevoir les questions des parties prenantes**

Le 15 février 2023, l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) organisera une session virtuelle portant sur les aspects réglementaires et procéduraux liés au processus d'autorisation du chrome hexavalent VI. Le chrome est essentiel pour la préservation du patrimoine automobile, car le chromage est nécessaire pour la restauration et la maintenance des véhicules historiques. Afin de permettre la poursuite de l'utilisation du chrome, une autorisation de la Commission européenne sera nécessaire en vertu de la réglementation des substances chimiques de l'UE (REACH). [Lien](#) vers le site web.

**La FIVA participera à la session et défendra la poursuite de l'utilisation du chrome dans le but de préserver le patrimoine automobile.**

### Développements

#### **Frans Timmermans, Vice-président de la Commission européenne : « Dès 2035, toutes les voitures neuves dans l'UE seront à zéro émission »**

Le 19 décembre, le Vice-président exécutif Frans Timmermans, chargé de diriger le travail de la Commission européenne relatif au Pacte vert pour l'Europe et à la législation climatique européenne, a soutenu « qu'il n'y a aucun doute quant à la voie à suivre. À partir de 2035, toutes les voitures neuves dans l'Union européenne seront à zéro émission. » Tout en reconnaissant la « fière histoire de la construction automobile », il a affirmé que « la plupart des constructeurs automobiles européens ont déjà déclaré qu'ils passeront au tout-électrique d'ici à 2035 ». [Lien](#) vers l'article de presse.

#### **Le Conseil et le Parlement de l'UE font avancer le travail législatif relatif aux règles actualisées du réseau de transport transeuropéen**

Les règles du réseau de transport transeuropéen, en vigueur depuis 2013, portent sur le développement d'un réseau à l'échelle européenne de lignes ferroviaires, routes, voies navigables intérieures, ports, aéroports et terminaux ferroviaires. En décembre 2021, la Commission européenne a adopté une proposition en vue d'un nouveau règlement sur les orientations de développement du réseau de transport transeuropéen en tant qu'élément du paquet mobilité verte et efficace. L'objectif final de la révision est de combler les lacunes et de supprimer les goulets d'étranglement et les entraves techniques. Le 8 décembre 2022, les députés européens en charge du transport ont participé à un premier débat couvrant plus de 1.900 amendements déposés. Ils ont accueilli favorablement la révision et ont suggéré de renforcer l'ambition de l'UE en vue de proposer aux citoyens et aux entreprises des liaisons de transport plus durables, abordables et efficaces à l'horizon 2030. Ils s'engageront dans d'autres pourparlers afin de préparer la position du Parlement qui sera votée au début de l'année prochaine. [Lien](#) vers la proposition.

#### **La Commission propose une certification volontaire pour les absorptions de carbone**

Le 30 novembre, la Commission européenne a adopté une proposition en vue de créer un premier cadre volontaire à l'échelle européenne en vue de certifier une absorption de haute qualité du carbone dans l'atmosphère, faisant partie de son action en vue d'atteindre le zéro émission nette d'ici le milieu du siècle. La proposition cadre dans la stratégie du Pacte vert pour l'Europe. La réglementation proposée améliorera significativement la capacité de l'UE à quantifier, surveiller et vérifier les absorptions de carbone. Une plus grande transparence assurera la confiance des parties prenantes et de l'industrie et empêchera l'écoblanchiment. La proposition fait allusion à l'utilisation de carburants synthétiques durables. [Lien](#) vers la proposition.

\*\*\*

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Sébastien Berthebaud, Giuseppe Dell'Aversano, Loïc Dyval, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Carla Fiocchi, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Bert Pronk et Kurt Sjoberg. Gabriel Lecumberri d'EPPA travaille avec la Commission.